

Guide de référence et d'information en patrimoine bâti
Région des Laurentides

Léopoldine Marcotte

Volume 13, numéro 2, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11277ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marcotte, L. (2007). *Guide de référence et d'information en patrimoine bâti : région des Laurentides*. *Histoire Québec*, 13(2), 31–36.

Guide de référence et d'information en patrimoine bâti Région des Laurentides

par Léopoldine Marcotte

Léopoldine Marcotte est diplômée au baccalauréat en Histoire de l'art de l'UQAM et finissante à la maîtrise en Conservation de l'environnement bâti à l'Université de Montréal. Elle a travaillé aux deux phases de l'inventaire des lieux de culte avec la Fondation du patrimoine religieux ainsi qu'au Conseil des monuments et sites du Québec en tant qu'agente de liaison et a plus récemment effectué un stage au Conseil de la culture des Laurentides. Ses intérêts pour la conservation du patrimoine sont multiples, mais se concentrent tous autour d'un point central : la sensibilisation auprès de la population par des articles concrets. Selon Léopoldine Marcotte, le patrimoine apporte à notre compréhension de l'histoire, des lieux et des peuples. Il détient de nombreuses valeurs que lui attribuent les différentes sociétés, est le reflet d'un certain mode de vie et est intimement lié au développement des communautés. L'implication de tous les citoyens est donc d'une grande importance afin qu'ils s'approprient leur patrimoine et qu'ils comprennent l'intérêt de la conservation.

La conservation des bâtiments existe depuis fort longtemps. Elle relève beaucoup du gros bon sens, un principe qui n'est malheureusement pas toujours observé dans ce domaine. Un bon nombre d'interprétations aléatoires, de leçons non retenues et de conseils plus ou moins bien suivis peuvent ainsi être recensés. Combien de bâtiments ont perdu leur caractère, leur importance une fois recyclés ou rénovés? Combien ont été tout simplement démolis et oubliés? Bien qu'il existe beaucoup d'écrits, de principes, de chartes et de concepts offrant différentes approches applicables au domaine de la conservation, peu de normes précises ont été édictées au fil des ans.

C'est pour combler ce vide apparent que le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) a réalisé le *Guide de référence et d'information en patrimoine bâti*, qui se veut un outil de sensibilisation qui propose une réflexion sur la notion de patrimoine. Inspiré par les grands

principes de conservation à travers le monde, il rassemble plusieurs catégories d'informations, dont une description de ce qu'est le patrimoine et de l'importance pour une population de le conserver, une fiche détaillée de la façon de lire un bâtiment et des différents éléments à considérer lors d'un relevé, un modèle de fiche ainsi qu'un lexique et une liste de références utiles. Disponible sur le site Internet du CCL (www.culturelaurentides.com), il est également accompagné d'une série de réponses aux questions les plus souvent posées aux divers intervenants.

Le Guide fait partie d'un ensemble de documents produits par le Conseil de la culture des Laurentides pour la sauvegarde du patrimoine de la région. Il a été créé à l'intention des divers intervenants du milieu, dans le but de soutenir les initiatives de protection du patrimoine bâti. Il propose une démarche concrète afin de guider les interve-

nants municipaux dans leurs actions de reconnaissance des caractères distinctifs du patrimoine des Laurentides et de sensibilisation auprès de la population. Il s'agit d'un complément aux outils existants qui ne prétend pas remplacer les différents spécialistes de la conservation du patrimoine, mais qui se veut plutôt être un instrument polyvalent, destiné à toutes les personnes intéressées par le patrimoine.



Porte. (Source : Léopoldine Marcotte)

L'idée de créer un tel guide est née d'une demande des gens du milieu qui désiraient œuvrer à la protection du patrimoine dans le milieu municipal. Les enjeux liés au patrimoine sont nombreux dans la région des Laurentides : pression importante du développement immobilier, démolitions de plus en plus nombreuses, rénovations, transformation de chalets en maisons principales. Le besoin de soutien pour les intervenants du milieu culturel se fait de plus en plus pressant. Le manque de ressources dans les petites municipalités est criant. Les travailleurs du milieu culturel sont souvent peu nombreux, et tout ce qui concerne de près ou de loin la culture est souvent considéré comme étant un luxe dont on pourrait se passer facilement. Le développement économique passe généralement avant la protection du patrimoine, et ce, même quand la population s'en mêle.

Ce guide est également le fruit des efforts combinés d'un groupe de travail constitué de Carole Maillé, directrice générale du Conseil de la culture des Laurentides, de Caroline Element, agente de développement au Conseil de la culture des Laurentides, de Myriam Lafleur, agente, Villes et Villages d'art et de patrimoine (VVAP) pour la MRC d'Argenteuil, de Chantal Ladouceur, VVAP de la MRC des Pays-d'en-Haut, et de France Bertrand, VVAP de la MRC de Deux-Montagnes, ainsi que de Susan D. Bronson, Claudine

Déom et Jean-Claude Marsan, professeurs à l'Université de Montréal.

Chacune des huit MRC des Laurentides a participé au financement initial, qui a permis la première impression de l'ouvrage et la distribution gratuite du guide auprès des divers intervenants du milieu.

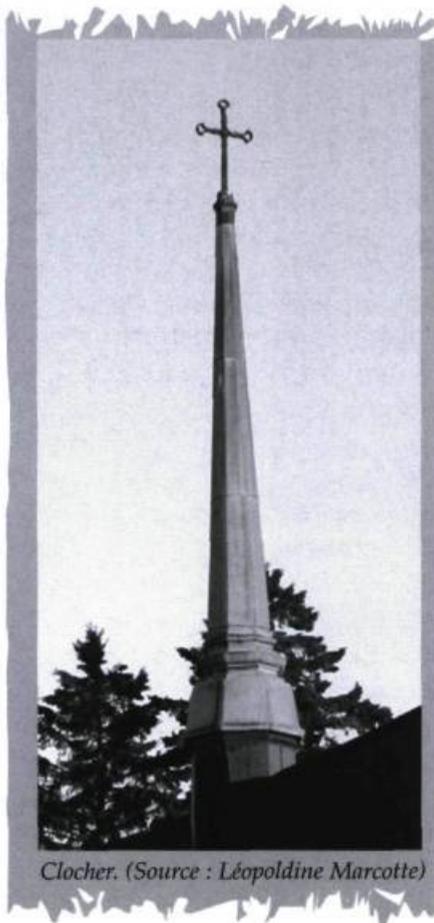
Il importe de rappeler que cet outil est en quelque sorte l'assise sur laquelle reposeront des projets plus gros ou plus élaborés. Il sert à guider l'identification des éléments possédant une certaine valeur patrimoniale et pourrait, entre autres, aider à constituer un registre des biens considérés comme ayant un intérêt patri-

monial sur l'ensemble du territoire des Laurentides, en plus d'être accessible au public. Un tel recueil des éléments importants serait un outil intéressant pour les autorités municipales, les enseignants et les organismes touristiques, de même que les sociétés d'histoire afin de mettre en valeur le patrimoine de la région.

Patrimoine

Pendant de nombreuses années, la conservation du patrimoine était assurée par des groupes de personnes intéressées dont l'action consistait principalement à « éteindre des feux » en empêchant *in extremis* la démolition de bâtiments, sans se préoccuper outre mesure des lendemains du « sauvetage ». Certains bâtiments menacés de démolition ont été sauvés par une citation ou un classement, mais sans qu'un réel projet n'ait été proposé et, souvent, sans l'accord des propriétaires. Aujourd'hui, tous s'accordent pour dire que la sauvegarde d'un bâtiment ne peut être réalisée sans proposer une nouvelle vocation pour l'édifice.

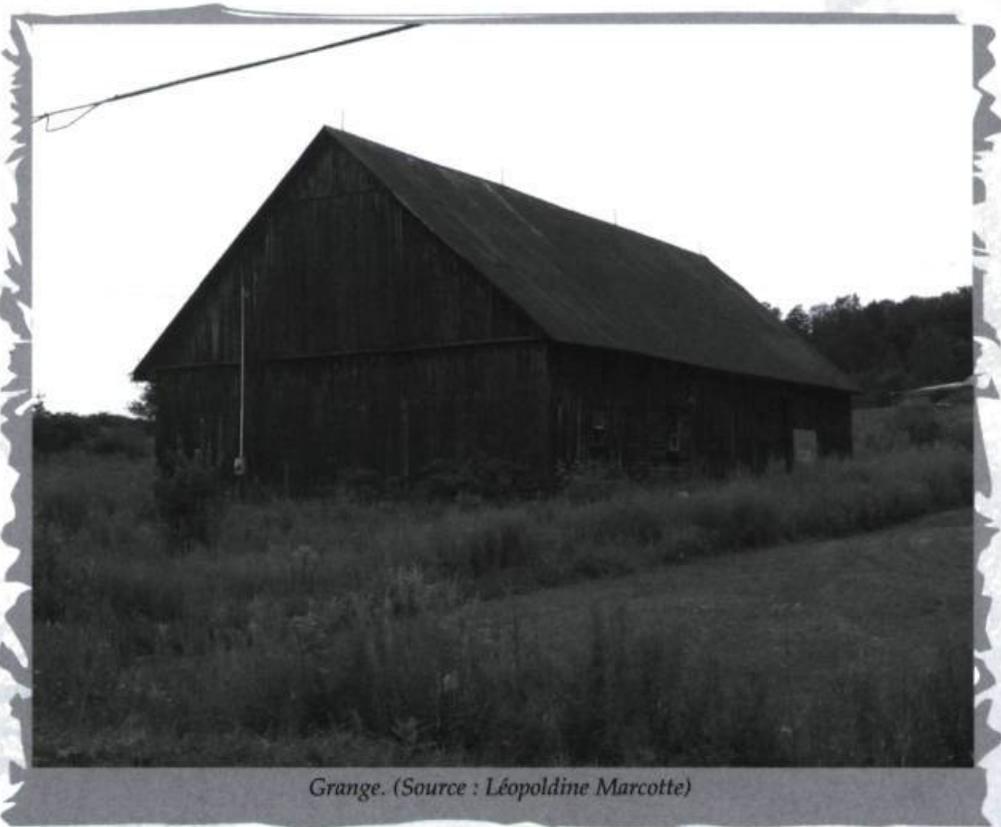
Le patrimoine des Laurentides est diversifié. Il comprend plusieurs maisons anciennes qui témoignent du développement de la région, comme la Maison Prévost de Saint-Jérôme, construite en 1891 et fraîchement restaurée, ou la Maison Thibault à Tremblant, datant de 1874, qui appartient à la famille Archambault et qui est l'une des premières maisons



Clocher. (Source : Léopoldine Marcotte)

de colonisation de Tremblant, également restaurée avec soin par son propriétaire. Les Laurentides possèdent également plusieurs anciens palais de justice, des usines, des petites maisons d'ouvriers en brique rouge, des grandes villas construites au début du siècle qui montrent l'importance que revêt la villégiature pour la croissance de la région, certains développements comme le Mont-Castor à Sainte-Agathe, où l'on retrouve une concentration élevée de maisons en pièces sur pièces et, évidemment, plusieurs gares. Le patrimoine des Laurentides appartient à ce qu'on peut appeler le patrimoine de proximité, constitué de bâtiments agricoles (granges, fermes, silos, laiterie), religieux (chapelles, calvaires, clôtures entourant les cimetières), urbains/civiques (quartiers anciens, cours, places publiques, écoles, parcs), résidentiels (garages, ateliers) ou encore industriels (usines).

Le succès des projets est aussi largement lié au degré d'attachement observé au sein de la population. En effet, l'intérêt patrimonial provient en grande partie de la valeur que l'on attribue collectivement ou individuellement à un bâtiment, à un lieu ou à un objet, et est tributaire d'une volonté politique, de l'importance des fonds disponibles pour la préservation du patrimoine et de l'intérêt que suscitent les projets. La conservation du patrimoine bâti doit donc être réalisée pour les gens et poursuivre un



Grange. (Source : Léopoldine Marcotte)

objectif précis, que ce soit une meilleure qualité de vie, le renforcement de certaines traditions ou simplement la transmission des savoir-faire aux générations futures. Il faut connaître l'histoire des lieux pour comprendre l'importance du patrimoine bâti, car ce qui façonne notre histoire, c'est l'interprétation que les gens en font.

En réalisant ce guide, les auteurs ont également réfléchi à la manière dont on veut gérer le patrimoine. Quoi faire, comment, pour qui, pourquoi? Quelle image veut-on donner à nos villes et villages? D'autres questions ont été soulevées : Peut-on aujourd'hui envisager de déplacer les bâtiments afin de mieux les conserver? Qu'en est-il de la valeur des lieux? Est-ce que la reconstitution des

bâtiments disparus est acceptable d'un point de vue historique? Est-ce que le « façadisme » est réellement une option? Les nouvelles technologies et les nouveaux matériaux plus performants doivent-ils remplacer ceux des vieux bâtiments parce que ceux-ci sont supposément de moindre qualité? Jusqu'où permet-on le changement dans un contexte de conservation compte tenu que l'architecture vernaculaire se transforme beaucoup selon les propriétaires et les époques? S'il est parfois très difficile de répondre à ces questions, les réflexions qui y sont associées doivent précéder les interventions. L'ancienneté n'est pas automatiquement synonyme de patrimoine, pas plus que ne l'est la monumentalité. Ainsi, un immeuble en mauvais état peut avoir une grande valeur à

cause de son histoire, de son architecture, des gens qui l'ont habité, de son rapport avec l'environnement ou encore de son état d'intégrité important.

Par contre, il existe un réel danger à vouloir tout conserver dans son intégralité. La multiplication de contraintes peut rendre les projets trop complexes et trop onéreux et amener les promoteurs qui s'y étaient intéressés à les abandonner. De même, des projets intéressants ne verront jamais le jour s'ils sont défendus bec et ongle par des conservateurs purs et durs; ils risquent ainsi d'être perdus par manque d'entretien ou abandonnés par manque d'intérêt. Il n'est pas question ici de négliger l'analyse en profondeur des dossiers ou de tout détruire pour permettre à des promoteurs de faire ce qu'ils veulent, mais plutôt de bien réfléchir aux conséquences qu'entraîne le refus de certains projets. Construire et détruire doivent faire partie des options, mais il importe aussi de considérer le bâti existant. Un nouvel ajout à un bâtiment ancien exige de la prudence, mais aussi une bonne part d'audace.

Relevé

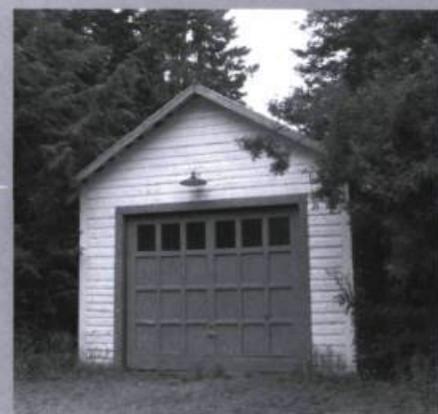
L'une des façons de visualiser un bâtiment pour en saisir toutes les composantes consiste à effectuer un relevé des différents éléments qui le composent. Les informations recensées devront être consignées de manière uniforme. Il s'agit d'abord de prendre une série

de photographies montrant tous les différents éléments du bâtiment : fenêtres, portes, corniches, cheminée(s), éléments décoratifs, galeries, linteaux, quincaillerie, escalier(s). Ensuite, une deuxième série devra présenter les détails plus techniques et les éléments endommagés, disparus ou modifiés : matériaux de revêtement, structure, problèmes de maçonnerie, déficiences visibles, etc.

Le relevé écrit consiste en un examen visuel du bâtiment afin d'en établir un diagnostic. Il est important de noter autant les éléments intéressants que ce qui vous a été difficile de photographier en donnant le plus de détails possible. Relevez également l'état de chacun des éléments quand c'est nécessaire.

Il est également important de n'écrire que ce que l'on voit et de ne pas émettre d'hypothèse à ce stade du processus, afin d'éviter d'induire en erreur la personne qui effectuera l'évaluation. Il s'agit ensuite de tout noter, en prenant soin de faire le tour complet du bâtiment. Il faut s'assurer de ne rien oublier.

Voici quelques éléments à considérer : la typologie du bâtiment et le nombre d'étages; le type de toiture et son revêtement; le parement; la localisation, le type et la position des portes et fenêtres; le type, le nombre et l'emplacement des lucarnes; l'emplacement, les matériaux et le style



Garage. (Source : Léopoldine Marcotte)

des balcons, galeries et escaliers; et les modifications apparentes. Il faut tenir compte également de l'aménagement paysager et de l'implantation des bâtiments (espaces construits *versus* espaces libres, orientation des bâtiments, relief, recul et position du bâtiment sur la rue et dans la ville), des autres bâtiments d'intérêt présents sur le site et de la condition générale du bâtiment. Malheureusement, même si plusieurs détails contribuent au style de la maison, ce sont souvent ces éléments architecturaux qui sont le plus modifiés, le caractère de la maison s'en trouvant ainsi transformé. En modifiant ou en supprimant les éléments du décor d'une façade au cours d'une rénovation, c'est tout le caractère du bâtiment qui disparaît pour faire place à une façade anonyme et sans intérêt.

Évaluation

Durant de nombreuses années, la protection du patrimoine consistait en général à refaire à l'identique les éléments modifiés ou disparus en se basant

sur des photos anciennes ou sur l'image que l'on avait d'une certaine époque. De plus en plus, on accepte que les villes et les villages soient vivants et qu'ils évoluent avec les années et les habitants. Même si l'objectif n'est pas d'en faire des villes musées, il est nécessaire de protéger les caractéristiques qui définissent les bâtiments, les quartiers et les paysages.

Sauvegarder le patrimoine, c'est protéger la diversité culturelle et permettre que les pratiques, les savoirs et les traditions qui sont porteurs d'histoire pour les communautés puissent être transmis. Il faut donc établir des critères simples, mais précis, qui constitueront la base de l'évaluation et qui permettront de faire des choix éclairés, judicieux et les plus objectifs possibles en évitant les jugements de valeur.

Des modifications ou ajouts peuvent être faits en tenant compte de la compatibilité avec le bâtiment existant, qu'ils soient du même style ou contemporains, afin d'assurer une bonne intégration architecturale et environnementale.

Il existe plusieurs modèles permettant d'identifier les forces et les faiblesses des dossiers portant sur des biens patrimoniaux. Les résultats peuvent être basés sur un système de points ou sur des explications démontrant la pertinence, ou non, de conserver un bien. Certaines méthodes peuvent sembler subjectives; c'est pour-

quoi les critères doivent être clairs afin de pouvoir bien comprendre les raisons pour lesquelles les évaluateurs en sont arrivés à une conclusion plutôt qu'à une autre.

Certains bâtiments nécessiteront des recherches plus approfondies afin de déterminer l'ancienneté, les modifications effectuées au cours des années ou les différents propriétaires. D'autres devront être analysés en groupe puisque c'est l'ensemble qu'ils forment qui importe. Il est donc primordial d'identifier les buts des relevés, des inventaires ou des études patrimoniales avant de commencer, afin de bien diriger les travaux.

Quels que soient les critères retenus — l'ancienneté, l'architecture, l'intégrité, l'association entre le bâtiment et un personnage important de l'histoire locale, l'influence du bâtiment sur son milieu immédiat, l'intérêt de la population pour le bâtiment ou le site ou les coûts de la restauration —, le choix de l'orientation à prendre pour l'évaluation revient aux autorités locales.

Conclusion

La pression de l'immobilier se fait beaucoup sentir en milieu de villégiature comme c'est le cas pour les Laurentides. Il devient urgent de trouver un équilibre entre le dynamisme urbain et la protection patrimoniale puisque l'absence d'intérêt suffisant pour la conservation du patrimoine

s'accompagne en général de pertes irréparables.

La conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti ne s'improvisent pas. Elles demandent temps, patience et humilité, et exigent que l'on intervienne avec retenue. Il est important de respecter les ajouts et les modifications effectuées à travers le temps et l'on doit comprendre que procéder à des reproductions fidèles n'est pas toujours la meilleure des solutions. Il est plus judicieux de bien évaluer le bâtiment et de comprendre son histoire afin de bien choisir l'époque de restauration.

Il est important d'intégrer la gestion du patrimoine bâti à l'aménagement du territoire et d'intéresser les communautés locales, de développer des projets, d'établir et de maintenir le



Escalier. (Source : Léopoldine Marcotte)

dialogue et la concertation entre les organismes, les citoyens et les élus municipaux. Il est primordial de développer une nouvelle façon d'aborder le patrimoine, une nouvelle approche puisque, dans l'avenir, nous n'aurons d'autres choix que de trouver de nouvelles fonctions aux bâtiments anciens, d'y faire des ajouts ou des agrandissements. Il faut permettre une cohabitation fructueuse entre le neuf et l'ancien. La coexistence des constructions neuves et des bâtiments anciens et le recyclage de bâtiments ayant un intérêt patrimonial sont aujourd'hui une réalité avec laquelle il faudra apprendre à vivre.

Le patrimoine n'est pas la muséification d'une époque précisée. Il doit inspirer le présent et orienter les actions pour l'avenir en faisant appel à la créativité et aux initiatives, mais toujours dans le respect

des grands principes de sauvegarde. Le patrimoine contribue à améliorer notre qualité de vie, il doit faire partie des préoccupations quotidiennes car il est le reflet d'un certain mode de vie, porteur d'identité et intimement lié au développement des communautés.

Le Guide d'information et de référence en patrimoine bâti pour la région des Laurentides est un outil très simple à consulter; il est, nous l'espérons, un premier pas vers quelque chose de plus grand.



Girouette. (Source : Léopoldine Marcotte)

Centre d'histoire La Presqu'île



- Agréé par BANQ depuis 2000, le Centre d'histoire La Presqu'île est responsable de la préservation du patrimoine archivistique de la région de Vaudreuil-Soulanges.
- Fonds d'archives / Ouvrages de référence / Microfilms / Internet
- Conférences / Formation / Ateliers scolaires / Exposition virtuelle

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT



- Pour renseignements : 450 424-5627
- Courriel : info@chlapresquile.qc.ca
- Site Web : www.chlapresquile.qc.ca

Centre d'histoire La Presqu'île
431, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, Qc J7V 2N3